

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES

Séance du 06 décembre 2018 à 20h00 heures

Salle des commissions de la Maison Palinzarde

Sont présents : Mmes Vanessa RANDEWIJK, Anne-Laure REYMOND, Marie-Thérèse ROSSIER, Antoinette SCHWITZGUEBEL et MM. Pierre JOLLIET, Yann LAVANCHY, Benjamin MIGY, Marc VERAGUTH (Président).

Excusés : Mmes Virginie GUISAN, Sandrine RAMÒ, Sandrine LARGEY BOTTI et M. Pierre-Alain MELLINA.

1) Bienvenue

M. Marc Veraguth, Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette dernière séance de l'année du Conseil d'établissement.

2) Communications de la direction des écoles

Pas de communications.

3) Adoption du procès-verbal de la séance du 04 octobre 2018

M. Pierre Jolliet, municipal, formule une remarque sur le procès-verbal du 04 octobre, il est modifié selon sa demande.

Le procès-verbal n'appelant plus aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

4) Tri des déchets dans les collèges

M. Pierre Jolliet, municipal, rappelle que ce sujet fait suite à une remarque formulée en séance du Conseil communal.

L'établissement scolaire est en contact avec la société COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets). Cette société a pour but de promouvoir, développer et coordonner les activités de ses membres dans le domaine d'une gestion responsable des ressources et des déchets. Elle organise et anime un réseau d'activités et d'information, de formation et de sensibilisation à cette problématique et en mettant sur pied un programme didactique de développement pédagogique d'animations à l'intention du public en général et en particulier des élèves des écoles. Cette campagne est déjà en place à Epalinges pour les 1, 2, 4 et 9^{ème} année.

En parallèle, une campagne de sensibilisation est prévue en classe dans le cadre des cours de sciences en fonction des matières traitées ainsi qu'en géographie.

Les visites à l'usine Tridel s'organisent quant à elles de manière indépendante par les enseignants.

Des poubelles pour le papier et les déchets sont à disposition dans les classes ainsi que des poubelles de tri disposés dans les préaux.

Les classes de 1P à 6P sont désignées à tour de rôle pour ramasser les déchets après les récréations. Pour les plus grands, ce sont les surveillants qui veillent à ce que les élèves mettent leurs déchets dans les poubelles.

Mme Anne-Laure Reymond, enseignante, remarque que les poubelles de tri au collège de l'Ofréquaz ne sont pas pratiques, les compartiments sont étroits et empêchent l'insertion de certains déchets.

Mme Antoinette Schwitzguebel, enseignante, relève le même souci à Bois-Murat. Les poubelles sont insuffisantes. Et le compost est inexistant, mais ce tri demanderait un traitement particulier.

Il conviendrait effectivement que ces poubelles de tri soient plus grandes dans tous les collèges.

M. Marc Veraguth, président du Conseil d'établissement, est en contact avec la société Retripa qui s'occupe du recyclage des matières premières. La séparation du papier et du carton se fait de manière si optimale que le papier redevient de la matière première. Ce processus de recyclage pourrait être présenté aux élèves afin qu'ils se rendent compte de l'importance du tri. Il se met volontiers à disposition pour une démonstration auprès des élèves chez Retripa.

A Epalinges, l'opération coup de balai a lieu une fois par année. C'est également une bonne occasion de se rendre compte des déchets laissés dans la nature.

5) Divers et propositions individuelles

M. Pierre Jolliet, municipal, informe que l'étude sur la ventilation du nouveau complexe scolaire est maintenant terminée. Le préavis sera soumis au Conseil communal lors de la séance de février 2019.

Concernant les zones de déposes sur le chemin de Bois-Murat, il a été décidé de demander aux parents des enfants fréquentant la garderie et l'unité d'accueil par quels moyens sont déposés leurs enfants. Cela permettra de déterminer le nombre de véhicules transitant sur ce chemin et ainsi organiser les futures autorisations de passages et déposes. Le but est également de limiter la dépose pour les autres élèves, beaucoup trop sont déposés aux portes de l'école alors qu'ils ont un abonnement de bus et pourraient venir à pied.

Monsieur Jolliet revient également sur l'intervention d'un conseiller communal lors de la dernière séance, qui demandait quels étaient les impacts pour la commune d'Epalinges quant au nouveau cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Il précise que l'EIAP, l'établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire, demande des normes minimales. Les négociations avec les opposants à ce nouveau cadre de référence débiteront prochainement. L'application du cadre pour Epalinges ne devrait pas entraîner de changements majeurs par rapport au fonctionnement actuel.

Mme Antoinette Schwitzguebel, enseignante, informe que la PEJ (Politique, enfance et jeunesse) est bien entamée. Les élèves de la classe inscrite sont très enthousiastes et travaillent actuellement sur trois projets :

- L'aménagement de la cour de récréation des 9-11
- Une journée sportive avec une démonstration et initiation d'un sportif de haut niveau
- La construction d'un skate-park

Ces élèves sont coachés une fois par semaine par un animateur. Ils doivent maintenant faire des sondages pour savoir si leurs projets pourraient être intéressants pour Graine d'Entrepreneurs. Sur tous les projets transmis Canton, dix seront financés.

Retour également positif de la part de M. Yann Lavanchy, parent d'élève participant au projet, où la participation à la PEJ a été accueillie très positivement.

M. Benjamin Migy, parent d'élève, suggère de tirer les enseignements de cette expérience et demande à réfléchir au fait de coupler le conseil des délégués avec une association du type de Graine d'Entrepreneurs afin que cette expérience soit reproduite dans un cadre un peu plus institutionnel et d'en faire quelque chose de pérenne.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée pour sa participation et clôt la séance à 20 h 10.

Prochaines séances :

Une séance est à planifier avant les vacances de pâques, 4 ou 11 avril 2019.

Les autres séances seront planifiées ultérieurement.

OJ : Traitement des absences des élèves, quelle procédure efficace à mettre en place

Epalinges le 18.02.2019

Secrétaire : Fabienne GHEZA